

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2020

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution des soldes de fonds consolidés	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Bilan consolidé	8
Notes complémentaires	9 - 27



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université de Sherbrooke

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Université de Sherbrooke (ci-après « l'Université »), qui comprennent le bilan consolidé au 30 avril 2020 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*¹

Sherbrooke
Le 28 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125487

Université de Sherbrooke

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total		
	2020		2019		2020			2019	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$		\$	\$
Produits									
Subventions									
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	301 821	290 064	7 443	4 158	26 514	25 371	319 593		
Autres	14 211	13 865	156 849	141 469	28 051	26 868	182 202		
Droits de scolarité									
Enseignement régulier	53 847	50 966			53 847		50 966		
Enseignement particulier	6 277	6 621			6 277		6 621		
Ventes	30 032	31 603			30 032		31 603		
Dons et contributions									
La Fondation de l'Université de Sherbrooke	12		8 161	7 504			7 504		
Autres organismes	863	906			863		906		
Produits nets de placements (note 5)	698	588			698		588		
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles					47	48	48		
Élément extraordinaire (note 6)	2 622	12 675			2 622		12 675		
Autres produits	31 012	29 348			31 012		29 348		
	441 395	436 636	172 453	153 131	54 612	52 287	642 054		
Charges									
Enseignement	255 484	249 054	51 234	47 118	306 718		296 172		
Recherche	18 802	17 281	114 062	100 445	132 864		117 726		
Services à la collectivité	6 517	7 999	3 084	2 535	9 601		10 534		
Soutien à l'enseignement	31 006	30 587		2	31 006		30 589		
Services et aide aux étudiants	18 864	19 667	3 767	2 945	22 631		22 612		
Soutien institutionnel, y compris les frais généraux	44 598	40 251	306	86	44 904		40 337		
Soutien institutionnel, terrain et bâtiment	29 579	29 801			29 579		29 801		
Entreprises auxiliaires	14 459	12 523			14 459		12 523		
Avantages sociaux futurs	(3 736)	(3 891)			(3 736)		(3 891)		
Intérêts sur les obligations et les emprunts					15 927	16 504	16 504		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles					52 484	50 327	50 327		
Biens sous le seuil de capitalisation					744	563	563		
Biens de nature non capitalisable					288	78	78		
Transferts à d'autres organismes					4 064	2 506	2 506		
	415 573	403 272	172 453	153 131	73 507	69 978	626 381		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	25 822	33 364	-	-	(18 895)	(17 691)	15 673		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et les notes 4, 5 et 6 fournissent d'autres informations sur les résultats consolidés.

Université de Sherbrooke

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	
Soldes de fonds (négatifs) au début	\$ (48 253)	\$ (35 797)	\$ -	\$ -	\$ 51 763	\$ 40 684	\$ 4 887
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	25 822	33 364	-	-	(18 895)	(17 691)	15 673
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	(122 728)	(17 148)	-	-	-	-	(122 728)
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables	(21 760)	(28 672)	-	-	398	98	98
Virements interfonds (note 8)	(166 919)	(48 253)	-	-	21 760	28 672	-
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(166 919)	(48 253)	-	-	55 026	51 763	(111 893)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	6 927	15 673
Éléments hors caisse		
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(47)	(48)
Variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	96	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(45 510)	(42 678)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	52 484	50 327
Avantages sociaux futurs	(3 736)	(3 891)
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif	(16 748)	21 513
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(6 534)</u>	<u>40 896</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements		(296)
Cession de placements		280
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(60 956)	(50 634)
Cession d'immobilisations corporelles	172	303
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(60 784)</u>	<u>(50 347)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	20 065	(25 707)
Emprunts à long terme	71 218	29 491
Remboursements d'emprunts à long terme	(88 730)	(38 251)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	56 060	44 778
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>58 613</u>	<u>10 311</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 705)	860
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>5 511</u>	<u>4 651</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>(3 194)</u>	<u>5 511</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

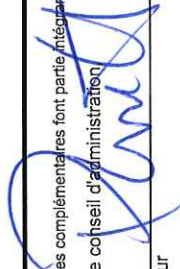
Université de Sherbrooke
Bilan consolidé

au 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Courant terme								
Encaisse		5 511						5 511
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	55 347	58 982	129 917	84 770	8 309	7 541	193 573	151 293
Stocks	619	572					619	572
Frais payés d'avance	7 635	8 974					7 635	8 974
Avances interfonds, sans intérêt			48 277	63 623				
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	388	308	178 194	148 393	8 309	7 541	201 827	166 350
Frais payés d'avance	274	79			67 683	71 051	68 071	71 359
Placements (note 10)	4 212	4 308					274	79
Actif au titre des prestations définies (note 22)		721					4 212	4 308
Immobilisations corporelles (note 11)					687 574	680 749	687 574	680 749
Immobilisations incorporelles (note 12)					17 053	15 195	17 053	15 195
	68 475	79 455	178 194	148 393	780 619	774 536	979 011	938 761
PASSIF								
Courant terme								
Dettes bancaires (note 13)	10 030	15			46 837	33 593	56 867	33 608
Créiteurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	54 358	58 429	112	209	2 462	2 779	56 932	61 417
Produits reportés (note 15)	8 774	9 914				569	8 774	10 483
Dus interfonds, sans intérêt	42 765	58 205			5 512	5 418		
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	98	65			37 473	88 730	37 571	88 795
	116 025	126 628	112	209	92 284	131 089	160 144	194 303
Long terme								
Dettes à long terme (note 16)	1 097	1 080			429 117	395 422	430 214	396 502
Passif au titre des prestations définies (note 22)	118 272						118 272	
Apports reportés								
Fonds de fonctionnement avec restrictions (note 17)			178 082	148 184			178 082	148 184
Afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 18)					204 192	196 262	204 192	196 262
	235 394	127 708	178 194	148 393	725 593	722 773	1 090 904	935 251
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Affectations d'origine interne (note 19)	37 687	34 913					37 687	34 913
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne investis en immobilisations	(204 606)	(83 166)			55 026	51 763	(204 606)	(83 166)
	(166 919)	(48 253)			55 026	51 763	(111 893)	3 510
	68 475	79 455	178 194	148 393	780 619	774 536	979 011	938 761

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration



Recteur

Denise Lemire

Vice-rectrice à l'administration et au développement durable

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Sherbrooke (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la législature du Québec et amendée le 23 juin 1978. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'Université. Ces mesures ont notamment entraîné la conversion de l'ensemble des activités académiques en mode à distance ainsi que la fermeture des installations du Centre sportif, du Centre culturel, des laboratoires de recherche ainsi qu'une baisse de l'occupation des résidences. De plus, le télétravail a été privilégié pour le personnel de l'Université. L'ensemble de ces mesures a été mis en place à compter de la mi-mars à la suite des directives ordonnées par le gouvernement du Québec. Pour l'exercice financier se terminant le 30 avril 2020, l'ensemble des impacts financiers ont été comptabilisés aux états financiers consolidés.

Malgré la reprise graduelle des activités, cette crise est susceptible d'entraîner des impacts importants sur l'actif et le passif, sur les activités au cours du prochain exercice. La situation évoluant rapidement, il est difficile d'évaluer les risques et les impacts financiers du coronavirus avec précision sur l'effectif étudiant, notamment international, sur les stages, sur l'ouverture aux rassemblements (spectacles, sport, etc.), sur l'occupation des résidences, sur l'impact des coûts en lien avec la réouverture des chantiers de construction et sur l'engagement financier de certains partenaires de recherche. Le MEES a toutefois stipulé que la subvention générale de 2020-2021 serait basée sur les effectifs étudiants de 2018-2019 pour l'ensemble des universités. Un comité interne de gestion des risques piloté par la rectrice adjointe a été mis en place afin d'assurer le suivi des impacts financiers.

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1er mai 2019, l'Université a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Le 1er mai 2019, l'Université a appliqué le chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4432 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4434. Le chapitre 4434 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciations des actifs incorporels.

Conformément aux dispositions transitoires, ces nouveaux chapitres, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, ont été appliqués prospectivement.

L'adoption de ces nouveaux chapitres n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'Université.

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

Les comptes de Gestion Socpra Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, sont consolidés.

Les comptes de Les Éditions DELISME Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, et de l'organisme contrôlé, La Fondation de l'Université de Sherbrooke, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers consolidés. La note 23 présente les informations concernant ces entités.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés fermées, de la participation dans des sociétés en commandite et des placements en actions d'une société cotée en Bourse.

Les placements en actions de sociétés fermées et la participation dans des sociétés en commandite constituent des placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût.

Les placements en actions d'une société cotée en Bourse sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées immédiatement à l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état consolidé des résultats à titre d'intérêts sur les obligations et les emprunts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état consolidé des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds;
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise;
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Garanties

Les contrats de garantie financière sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ces contrats sont évalués au plus élevé du :

- montant de l'obligation éventuelle en vertu du contrat que l'Université juge probable qu'elle aura à payer;
- montant constaté initialement moins, le cas échéant, un amortissement cumulatif représentant la portion de l'obligation éteinte de l'Université à l'égard de ladite garantie.

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan consolidé. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan consolidé. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

Constatation des produits

Apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes et les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement sans restriction lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au poste Produits nets de placements quel que soit le classement de l'actif financier afférent.

Les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'Université.

Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes et les autres produits. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque, réseaux de télécommunications	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Développement informatique	5 ou 10 ans
Logiciels	3 ans

Les constructions en cours ne sont pas amorties, elles le seront à compter de leur date de mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état consolidé des résultats et ne peut faire l'objet de reprise.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas ces instruments financiers dérivés aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Avantages sociaux futurs

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise au bilan consolidé ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état consolidé des résultats sous le poste Avantages sociaux futurs. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état consolidé des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2020	2019
	\$	\$
Placements évalués au coût après amortissement		
Non affectés		
Produits d'intérêts	698	588

6 - ÉLÉMENT EXTRAORDINAIRE

	2020	2019
	\$	\$
Placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût		
Non affectés		
Produits de dividendes	2 622	12 675

7 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	14 845	15 993
Intérêts sur la dette à court terme	1 508	1 117
	<u>16 353</u>	<u>17 110</u>

8 - VIREMENTS INTERFONDS

Des ressources non grevées d'affectations de 21 760 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2020 (28 672 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2019) ont été transférées du fonds de fonctionnement sans restriction au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	2020	2019
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	10 689	9 512
Subventions - MEES	41 924	46 750
Droits de scolarité	3 122	3 028
	<u>55 735</u>	<u>59 290</u>
Moins : ventes, entreprises indépendantes et autres encaissables à plus de un an	<u>(388)</u>	<u>(308)</u>
	<u>55 347</u>	<u>58 982</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	<u>129 917</u>	<u>84 770</u>
Fonds d'immobilisations		
Subventions - MEES	68 849	71 547
Autres	7 143	7 045
	<u>75 992</u>	<u>78 592</u>
Moins : subventions MEES encaissables à plus de un an	<u>(66 228)</u>	<u>(68 848)</u>
Moins : subventions autres encaissables à plus de un an	<u>(1 455)</u>	<u>(2 203)</u>
	<u>8 309</u>	<u>7 541</u>
	<u>193 573</u>	<u>151 293</u>

10 - PLACEMENTS

	2020	2019
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Actions de sociétés fermées	771	771
Participation dans des sociétés en commandite	2 540	2 540
Prêt à un organisme avec intérêt économique, 3,22 % aux 30 avril 2020 et 2019, encaissable par mensualités de 3 301 \$, capital et intérêts	793	793
Actions d'une société cotée en Bourse	108	204
	<u>4 212</u>	<u>4 308</u>

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	3 081		3 081
Aménagement de terrains	45 694	30 816	14 878
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	485 491	130 228	355 263
Améliorations majeures aux bâtiments	268 395	103 970	164 425
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 868	3 776	4 092
Équipement de communication multimédia	7 921	3 785	4 136
Mobilier et équipement de bureau	2 083	909	1 174
Autre équipement	4 609	1 817	2 792
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	245 267	158 591	86 676
Documents de bibliothèque	9 784	3 468	6 316
Matériel roulant	1 606	677	929
Réseaux de télécommunications	2 071	1 688	383
Constructions en cours	37 097		37 097
Oeuvres d'art	3 917		3 917
Actifs non amortissables	654		654
Dépôts sur des équipements	1 234		1 234
Améliorations locatives	1 343	816	527
	<u>1 128 115</u>	<u>440 541</u>	<u>687 574</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	3 081		3 081
Aménagement de terrains	43 168	29 513	13 655
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	472 379	120 846	351 533
Améliorations majeures aux bâtiments	259 345	95 399	163 946
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 205	3 060	4 145
Équipement de communication multimédia	8 376	3 981	4 395
Mobilier et équipement de bureau	1 881	942	939
Autre équipement	3 952	1 600	2 352
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	232 666	143 077	89 589
Documents de bibliothèque	8 479	2 845	5 634
Matériel roulant	1 206	444	762
Réseaux de télécommunications	3 183	2 512	671
Constructions en cours	32 711		32 711
Oeuvres d'art	3 610		3 610
Actifs non amortissables	562		562
Dépôts sur des équipements	2 438		2 438
Améliorations locatives	1 343	617	726
	<u>1 085 585</u>	<u>404 836</u>	<u>680 749</u>

Des immobilisations corporelles d'un montant de 398 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2020 (108 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2019) ont été acquises sous forme de dons.

Le poste Crédeurs et autres dettes de fonctionnement inclut une somme de 83 000 \$ au 30 avril 2020 (145 000 \$ au 30 avril 2019) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	22 911	6 214	16 697
Logiciels	786	430	356
	<u>23 697</u>	<u>6 644</u>	<u>17 053</u>
			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	18 987	4 226	14 761
Logiciels	824	390	434
	<u>19 811</u>	<u>4 616</u>	<u>15 195</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

13 - DETTES BANCAIRES

	2020	2019
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Découvert bancaire	3 194	
Emprunts bancaires	6 836	15
	<u>10 030</u>	<u>15</u>
Fonds d'immobilisations		
Emprunts bancaires	46 837	33 593
	<u>56 867</u>	<u>33 608</u>

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 223 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 % (2,2 %; 3,7 % au 30 avril 2019) ou au taux des acceptations bancaires (0,68 %; 2,06 % au 30 avril 2019) pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable en juin 2022. Au 30 avril 2020, le solde utilisé est de 50 000 000 \$ (30 000 000 \$ au 30 avril 2019).

Aux 30 avril 2020 et 2019, la totalité de la facilité de crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires.

Après la fin de l'exercice, l'Université a obtenu le renouvellement de la facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 216 000 000 \$, au même taux d'intérêt, renouvelable en juin 2021.

De plus, l'Université dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé et utilisé de 3 658 711 \$ (3 592 621 \$ au 30 avril 2019), portant intérêt au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois moins 0,1 % (0,4975 %) (taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois plus 0,3 % (2,03 %) au 30 avril 2019) pour le financement temporaire des opérations du fonds d'immobilisations dans le cadre du projet du pavillon de médecine de précision et de recherche translationnelle jusqu'à ce que les emprunts soient convertis en financement à long terme.

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Comptes fournisseurs et charges à payer	38 167	37 302
Salaires et charges sociales à payer	16 191	21 127
	<u>54 358</u>	<u>58 429</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	112	209
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 462	2 779
	<u>56 932</u>	<u>61 417</u>

15 - PRODUITS REPORTÉS

	2020	2019
	\$	\$
Droits de scolarité	2 465	2 497
Ventes	3 177	3 734
Subventions	2 798	3 931
Autres	334	321
	<u>8 774</u>	<u>10 483</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16 - DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
<i>Redistributions à payer aux investisseurs</i>		
Au taux de 5 %, remboursables par versements annuels en capital d'un montant équivalant à 65 % des revenus de redevances, en tenant compte de montants minimaux de redevances annuelles, dans le dossier Inolife R&D Inc.	334	381
Au taux de 12 %, remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente et lors de l'encaissement de redevances, dans le dossier SoundBite Medical Solutions Inc.	861	764
	1 195	1 145
Moins : tranche échéant à moins de un an	(98)	(65)
	1 097	1 080
Fonds d'immobilisations		
<i>Emprunts hypothécaires</i>		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 1 080 000 \$ plus les intérêts, au taux de 4,94 %, échéant en juin 2034	17 280	18 360
Taux de 2,463 %		9 734
Taux de 2,437 %		7 978
Taux de 2,398 %		39 910
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 780 000 \$ plus les intérêts, au taux de 3,592 %, échéant en juin 2034	15 600	16 380
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels de 563 441 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	2 629	3 123
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels de 116 729 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	545	647
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 530 029 \$ plus les intérêts, au taux de 2,161 %, échéant en mars 2025	2 850	3 380
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 760 000 \$ plus les intérêts, au taux de 3,149 %, échéant en juin 2034	15 960	16 720
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 1 147 648 \$ plus les intérêts, au taux de 2,842 %, échéant en mars 2031	12 410	13 557
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 2 326 821 \$ plus les intérêts, au taux de 2,149 %, échéant en septembre 2026	32 778	35 105
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 2 565 681 \$ plus les intérêts, au taux de 2,408 %, échéant en septembre 2026	20 071	22 636
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 249 597 \$ plus les intérêts, au taux de 2,433 %, échéant en octobre 2025	1 451	1 700
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 1 141 177 \$ plus les intérêts, au taux de 2,933 %, échéant en décembre 2042	26 247	27 388
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 3 136 760 \$ plus les intérêts, au taux de 2,787 %, échéant en septembre 2027	41 545	44 682
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 876 933 \$ plus les intérêts, au taux de 3,137 %, échéant en décembre 2043	21 046	21 923
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 394 296 \$ plus les intérêts, au taux de 2,796 %, échéant en décembre 2026	2 601	2 995

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
<i>Emprunts hypothécaires</i>		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 691 854 \$ plus les intérêts, au taux de 2,423 %, échéant en décembre 2039	13 837	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 182 667 \$ plus les intérêts, au taux de 2,336 %, échéant en décembre 2034	2 743	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 3 318 096 \$ plus les intérêts, au taux de 2,228 %, échéant en décembre 2030	36 591	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 627 600 \$ plus les intérêts, au taux de 2,336 %, échéant en décembre 2034	9 107	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 861 648 \$ plus les intérêts, au taux de 2,103 %, échéant en décembre 2027	7 116	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEES, versements annuels en capital de 354 600 \$ plus les intérêts, au taux de 1,980 %, échéant en décembre 2024	1 773	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MCC, versements semestriels en capital de 112 500 \$ plus les intérêts, au taux de 3,064 %, échéant en mars 2038	4 050	4 275
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESI, versements semestriels de 5 114 411 \$, capital et intérêts, au taux de 3,119 %, échéant en septembre 2022	24 248	33 434
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 5 848 \$, capital et intérêts, financé à même le produit d'une subvention du gouvernement du Québec :		
Taux de 6,875 %		187
École de musique, 6,875 %, échéant en septembre 2020	29	95
<i>Emprunts autres sources</i>		
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 458 635 \$, capital et intérêts, au taux de 5,042 %, échéant en décembre 2039	68 558	70 541
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 124 951 \$, capital et intérêts, au taux de 4,73 %, échéant en mars 2040	19 315	19 883
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 122 778 \$, capital et intérêts, au taux de 3,846 %, échéant en juillet 2030	12 463	13 435
	<u>412 843</u>	<u>428 068</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2020	2019
	\$	\$
<i>Emprunts bancaires</i>		
Subventionnés par le gouvernement du Québec		
Remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 27 411 \$, capital et intérêts, au taux de 2,868 %, échéant en juin 2024	1 290	1 577
Au taux variable CDOR 1 mois plus 0,71 % (1,3075 %; 2,693 % au 30 avril 2019), remboursable par versements mensuels de 180 671 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2036	27 974	29 359
Au taux variable CDOR 1 mois plus 0,85 % (1,4475 %; 2,833 % au 30 avril 2019), remboursable par versements mensuels de 94 702 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2037	18 616	19 161
Au taux variable CDOR 1 mois plus 1,07 % (1,6675 %; 3,053 % au 30 avril 2019), remboursable par versements mensuels de 29 794 \$, capital et intérêts, échéant en février 2038	5 867	5 987
	<u>53 747</u>	<u>56 084</u>
	466 590	484 152
Moins : tranche échéant à moins de un an	(37 473)	(88 730)
	<u>429 117</u>	<u>395 422</u>
	<u>430 214</u>	<u>396 502</u>

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Fonds de fonction- nement sans restriction	Fonds d'immo- bilisations
	\$	\$
2021	98	37 473
2022	163	38 002
2023	73	33 502
2024		28 772
2025		29 000
2026 et suivantes		299 841

17 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE FONCTIONNEMENT AVEC RESTRICTIONS

	2020	2019
	\$	\$
Subventions affectées à la recherche		
Solde au début	148 184	132 848
Montants octroyés	202 351	168 467
Montants constatés à titre de produits	(172 453)	(153 131)
Solde à la fin	<u>178 082</u>	<u>148 184</u>

18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	196 262	198 408
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles		10
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34 927	23 421
Montants constatés à titre de produits	(26 997)	(25 577)
Solde à la fin	<u>204 192</u>	<u>196 262</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

19 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Appui à la recherche	28 162	26 407
Fonds d'éducation continue	6 332	5 619
Programmes d'aide au personnel	37	98
Perfectionnement	500	471
Appui à des projets spécifiques	1 495	1 063
Appui à l'enseignement	994	1 041
Appui facultaire à la recherche	153	200
Appui au développement des ressources humaines	14	14
	<u>37 687</u>	<u>34 913</u>

20 - ÉVENTUALITÉS

Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien que l'on ne puisse prédire avec certitude l'issue des poursuites engagées et en cours au 30 avril 2020, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers consolidés de l'Université.

Cautionnement d'emprunts

L'Université garantit des emprunts contractés par un organisme sans but lucratif d'un montant de 346 330 \$ au 30 avril 2020 (4 161 442 \$ pour deux organismes au 30 avril 2019) et n'a exigé aucune contrepartie en échange de ces responsabilités. Selon les termes des ententes, l'Université devra, jusqu'en septembre 2024, être prête à acquitter les obligations de l'organisme sans but lucratif en matière de remboursement des emprunts si ce dernier n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'Université pourrait devoir régler aux termes des ententes est de 2 700 000 \$ (7 560 000 \$ au 30 avril 2019). La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que ces garanties soient exercées et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à ces égards dans les états financiers consolidés.

21 - ENGAGEMENTS

Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à 19 906 000 \$, dont environ 96 % des montants à verser en 2020-2021 pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le MEES. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2021	3 631	5 233
2022	3 670	2 086
2023	3 406	1 669
2024	57	42
2025	58	15
2026 et suivants	39	

Immobilisations corporelles

À la suite de l'approbation du MEES, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions. Les engagements non concrétisés au 30 avril 2020 s'élèvent à environ 41 781 000 \$, dont un montant de 1 234 000 \$ a déjà été versé à titre de dépôt sur des équipements.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université a un régime hybride avec une combinaison de deux composantes, soit une composante à prestations définies et une composante à cotisations définies. Ce régime garantit à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. De plus, l'Université offre un régime d'assurance collective comprenant une assurance maladie, une assurance invalidité et une assurance vie. L'assurance maladie est offerte aussi pour les retraités éligibles jusqu'au 31 octobre 2014 (cet avantage n'est plus offert depuis le 1er novembre 2014).

La composante à prestations définies garantit un montant minimum annuel. Ce montant est fixé selon une formule prédéterminée reposant sur le nombre d'années de service crédité ainsi que le salaire moyen des cinq meilleures années. La composante à cotisations définies, quant à elle, accumule, avec intérêts, les cotisations de l'employé et celles de l'Université et le montant accumulé servira à procurer au salarié un revenu à la retraite. La prestation de retraite proviendra de l'une ou l'autre de ces composantes, selon celle qui procurera la prestation la plus élevée au moment de la retraite du salarié.

L'indexation offerte sur les rentes payables du régime correspond à 50 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'une indexation maximale de 2 % par année.

Les régimes d'assurance maladie et d'assurance vie sont des régimes contributifs et les cotisations des salariés sont ajustées annuellement. Le régime fournit également des garanties d'assurance invalidité de longue et de courte durées, et ces régimes d'assurance invalidité peuvent être contributifs ou non selon la catégorie à laquelle appartient le salarié.

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2018.

Université de Sherbrooke Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	535 966	433 307	1 965	1 989	537 931	435 296
Juste valeur des actifs des régimes	419 659	436 017			419 659	436 017
Situation de capitalisation – surplus (déficit) et actif (passif) au titre des prestations définies	(116 307)	2 710	(1 965)	(1 989)	(118 272)	721

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2020	2019	2020	2019
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,70 %	5,50 %	5,70 %	5,50 %
Taux de croissance de la rémunération	Table selon l'âge (2,5 à 5%)	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %

23 - ENTITÉS CONTRÔLÉES ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les états financiers condensés de chacune des entités non consolidées sont les suivants :

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Les Éditions DELISME Inc. (b)	
	2020	2019	2020	2019
Situation financière	\$	\$	\$	\$
Total des actifs	103 770	99 942	369	472
Total des passifs	22 434	17 931	410	540
Total des actifs nets	81 336	82 011	(41)	(68)
	103 770	99 942	369	472

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

23 - ENTITÉS CONTRÔLÉES ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Les Éditions DELISME Inc. (b)	
	2020	2019	2020	2019
Résultats des activités				
Total des produits	14 786	22 626	63	207
Total des charges	5 432	4 873	36	48
Excédent des produits par rapport aux charges, avant contributions à l'Université	9 354	17 753	27	159
Flux de trésorerie				
Activités de fonctionnement	4 304	2 530	(74)	206
Activités d'investissement	(8 041)	(5 002)		
Activités de financement	3 724	2 477		
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13)	5	(74)	206

(a) L'Université contrôle La Fondation de l'Université de Sherbrooke du fait que les deux entités ont des objectifs intégrés. L'objectif de la Fondation est de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche universitaire. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au 30 avril 2020, le solde à recevoir de La Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élevait à 22 120 000 \$ (17 558 000 \$ au 30 avril 2019); le solde à payer s'élevait à 936 000 \$ (1 268 000 \$ au 30 avril 2019).

La Fondation assume en partie ses frais directs de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. À partir du 1er mai 2013, l'Université a assumé la totalité des frais relatifs aux services comptables et d'assistance aux opérations financières de la Fondation et de la Campagne majeure « Ensemble » (2004-2009) ainsi qu'une partie des frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique de la Fondation en contrepartie d'une attribution annuelle versée à l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, l'Université de Sherbrooke assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à la Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

(b) L'Université contrôle l'entité Les Éditions DELISME Inc. puisqu'elle a acquis la totalité des actions de celle-ci le 15 mai 2012.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

23 - ENTITÉS CONTRÔLÉES ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

De plus, l'Université exerce une influence notable auprès de deux organismes sans but lucratif de par son nombre de représentants au conseil d'administration ou le poids de leur présence au sein du conseil. Les opérations ayant été effectuées dans le cours normal des activités et évaluées à la valeur d'échange, ainsi que les soldes au bilan auprès de ces entités sont les suivants :

	Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI)		Accélérateur de création d'entreprise technologique (ACET)	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Subventions				
Autres		164	8	
Ventes	6 088	3 863		
Dons et contributions				
Autres organismes		3	2	3
Charges				
Enseignement			160	152
Recherche	297	302		31
Services à la collectivité	35	13	32	184
Soutien institutionnel	79	103	598	315
Entreprises auxiliaires	7 791	7 602		

L'Université détient également un intérêt économique auprès de deux organismes sans but lucratif. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur ces organismes. Au cours de l'exercice, le premier organisme a octroyé à l'Université des contributions d'environ 6 235 000 \$ (5 520 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2019) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

24 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions et autres sommes à recevoir ainsi que le prêt à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Certains placements et des dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Un swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 33 400 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en mars 2036, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 2,725 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2020, le taux variable est de 1,308 % (2,688 % au 30 avril 2019).

Un autre swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 20 200 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en avril 2037, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 3,13 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2020, le taux variable est de 1,448 % (2,825 % au 30 avril 2019).

Un autre swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 6 120 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en février 2038, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 4,015 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2020, le taux variable est de 1,668 % (3,048 % au 30 avril 2019).

Risque de change

L'Université réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 30 avril 2020, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains totalisant 109 000 \$ (5 000 \$ au 30 avril 2019) ainsi que des créiteurs libellés en dollars américains totalisant 138 000 \$ (1 324 000 \$ au 30 avril 2019).

Risque de prix autre

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des actions de sociétés fermées et d'une société cotée en Bourse, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan consolidé.

Université de Sherbrooke**Notes complémentaires**

au 30 avril 2020

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

25 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Le principal reclassement effectué, au 30 avril 2020 et pour l'exercice terminé à cette date, est le reclassement de 6 443 000 \$ de Ventes à Droit de scolarité - Enseignement particulier, afin de refléter le changement au niveau du SIFU.